

Soufflage de verre - matériels et verreries de laboratoire

DESINFECTANT RAPIDE, ACTIF EN 30 SECONDES, NOTAMMENT SUR LE CORONAVIRUS.

NATURE CHIMIQUE

Ethanol (N° CAS 64-17-5): 63.7g / 100g // Propan-2-ol (N° CAS 67-63-0): 6.3g / 100g

USAGES ET PROPRIETES

Ce produit est un désinfectant prêt à l'emploi à base d'alcool destiné à la maîtrise des risques microbiologiques en environnement médical (hôpitaux, cliniques, maisons de retraite, crèches, etc.). Il a été développé pour divers usages :

- · Pour la désinfection des surfaces lavables telles que :
- >> les plans de travail et paillasses, l'ameublement (placard des patients, lits, chaises et fauteuils, chariots...),
- >> les lunettes de toilettes,
- >> les plateaux repas,
- >> les poignées de porte,
- >> les banques réfrigérées, les réfrigérateurs,
- >> et tout autre matériel médical en contact avec les patients

et le personnel médical.

Pour un effet optimal, iles est recommandé de l'utiliser entre deux patients.

• Pour la désinfection des mains, afin d'éviter toute contamination croisée entre patients et le personnel soignant. Il ne contient pas d'aldéhyde et de phénol. Son odeur neutre convient parfaitement pour les personnes sensibles aux parfums.

Ce produit garantit un large spectre d'activité biocide, avec une rapidité d'action et laisse des surfaces parfaitement nettoyées sans trace.

BIOCIDE TP1, TP2, TP4

Préparation liquide prête à l'emploi à effet curatif

Caractéristiques physico-chimiques :

Aspect : liquide fluide Couleur : incolore Odeur : neutre – odeur caractéristique de l'alcool pH à l'état pur : 8,0 à 9,0 Densité à 200C : 0,880 à 0,890 Solubilité : totale dans l'eau

Carton 12 x1 litre



Fax: 02.51.12.72.27

Tel: 02.51.12.70.01

@-mail: contact@batailler-labo.fr

Site: www.batailler-labo.fr



Ce produit est conforme aux normes suivantes, à 20°C :

Normes citées dans l'EN 14885 relatives aux antiseptiques			Conditions	
et désinfectants chimiques dans le domaine médical			Propreté	Saleté
BACTÉRICIDE		EN 13727	30 secondes	30 secondes
MYCOBACTERICIDE sur Mycobacterium terrae		EN 14348	30 secondes	30 secondes
LEVURICIDE sur <i>Candida albicans</i>		EN 13624	15 secondes	15 secondes
VIRUCIDE	Virus enveloppés (Vaccinia, Coronavirus, HIV, HBV, HCV, Herpès simplex, Ebola)	Méthodologie de la norme EN 14476+A1	30 secondes	60 secondes
	BVDV		30 secondes	30 secondes
	ROTAVIRUS		30 secondes	60 secondes
	NOROVIRUS		30 secondes	30 secondes

Ce produit est conforme à l'arrêté du 8 septembre 1999 (modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013) relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

La quantité de produit pur par unité de surface est de 30 à 40 ml/m².

MODE D'EMPLOI

Verser directement le produit dans le spray en 250 ml ou 750 ml en coupant la pointe du bouchon

Sur les surfaces : Pulvériser uniformément à 30 cm de la surface à traiter. // Laisser agir 30 à 60 secondes (selon l'activité souhaitée) puis essuyer éventuellement avec une microfibre, le produit sèche sans laisser de trace. // Rincer à l'eau potable si susceptible d'être en contact avec des muqueuses. Dans les autres cas, il est inutile de rincer. // Ne pas appliquer sur des surfaces sensibles à l'alcool (par exemple : verre acrylique).

Sur les mains : Pulvériser sur les mains // les frictionner pendant 30 à 60 secondes (selon l'activité souhaitée) sur l'ensemble de l'épiderme, selon les indications ci-dessous. // Laisser sécher.



Désinfection des



et des espaces interdigitaux



Désinfection des espaces interdigitaux et des doigts



doigts Désinfection des doigs



Désinfection des







10 rue Lavoisier Parc d'activités de Ragon 44119 TREILLIERES

Tel: 02.51.12.70.01 Fax: 02.51.12.72.27

@-mail: contact@batailler-labo.fr Site: www.batailler-labo.fr



PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

· Utiliser ce biocide avec précaution.

Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

- · Ne pas mélanger à d'autres produits.
- · Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.
- · Respecter les précautions de l'étiquetage réglementaire.
- · L'emballage, vide ou contenant encore du produit, doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas rejeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.
- · En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Consulter le centre antipoison le plus proche.

Tel: 02.51.12.70.01

@-mail: contact@batailler-labo.fr

Site: www.batailler-labo.fr

Fax: 02.51.12.72.27

ÉTIQUETAGE REGLEMENTAIRE – cf. section 2 de la Fiche de Données de Sécurité

Selon le règlement CE 1272/2008 et ses modifications (étiquetage dit CLP)

oPas étiquetage

Étiquetage: SGH07; SGH02; H225; H319; H336

Étiquetage additionnel

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.